Solidaires I.D.D.
à l'Industrie et au Developpement Durable

Solidaires finances

www.solidairesidd.org

Union Syndicale Solidaires

Solidaires FONCTION PUBLIQUE

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 4 DECEMBRE 2014

VOTEZ SOLIDAIRES I.D.D. POUR ELIRE VOS REPRESENTANTS AUX CAP

POUR LUTTER ET CONSTRUIRE ENSEMBLE !

Le 4 décembre, défendez vos droits individuels et collectifs
VOTEZ SOLIDAIRES I.D.D.

Le syndicat **SOLIDAIRES A L'INDUSTRIE ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE** a été créé pour mieux vous défendre.

Sur le plan interprofessionnel, il adhère à **l'Union Syndicale Solidaires** ainsi qu'à **Solidaires Fonction Publique**, membre du Conseil Supérieur et du Conseil Commun de la Fonction Publique.

Sur le plan ministériel, il dépend de la **Fédération Solidaires Finances**, 2ème force syndicale des Ministères Economiques et Financiers.

En votant pour **Solidaires I.D.D.** vous lui donnez les moyens de faire appliquer les textes réglementaires et statutaires de la fonction publique sans passe-droit, ni favoritisme **« La loi rien que la loi** ».

Solidaires I.D.D. lutte sans relâche pour faire respecter la réglementation, seule garante d'une bonne gestion.

Solidaires I.D.D. combat l'injustice, le corporatisme, les discriminations, le harcèlement et l'arbitraire. Seuls les lois et les fondements juridiques nous permettent d'éviter toutes sortes de dérives qui finissent par dresser les agents, les corps, les directions d'un même ministère, les uns contre les autres.
La stratégie non avouée n'a vocation qu'à diviser les grands services de l'état et à diminuer les serviteurs du bas de la pyramide.

Solidaires I.D.D. s'oppose aux réformes (Réate, RGPP, MAP, PPCR, Revue des Missions…) qui conduisent à l'abandon des missions, à l'externalisation, aux suppressions d'emploi, à la dégradation des conditions de travail et des services rendus aux citoyens.

L'annonce faite dans les médias par le pouvoir politique en place de poursuivre son objectif de coupes sombres dans les effectifs de la fonction publique va nécessairement créer pour le moins, quoi qu'on en dise, des tensions au travail.

Au contraire de ces annonces médiatiques qui mettent le citoyen devant le fait accompli, **Solidaires I.D.D.** prône pour un vrai dialogue social constructif et adapté aux enjeux.

Dans cette élection, **Solidaires I.D.D.** propose encore et toujours des alternatives, d'autres choix, des actions, des idées différentes mais concrètes. Une philosophie qui fasse que, quel que soit son corps d'appartenance, son grade, ses responsabilités, chaque agent puisse se retrouver autour des mêmes valeurs, d'un même objectif, pour un même combat.

LE 4 DECEMBRE 2014,
CHOISISSEZ LE SYNDICALISME DE TRANSFORMATION SOCIALE
VOTEZ POUR LA LISTE SOLIDAIRES I.D.D.

Votez SOLIDAIRES

Solidaires I.D.D. pour défendre vos droits individuels

LA CAP POUR QUOI FAIRE ?

LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES SONT COMPETENTES SUR LES SUJETS LIES :

- A la **défense de vos droits** individuels dans le cadre du statut général de la fonction publique,
- A **votre promotion**, si vous êtes proposé(e) au choix ou si vous êtes sur un tableau d'avancement à l'ancienneté,
- A vos **demandes de recours** concernant les décisions d'attribution de réduction d'ancienneté ou de modification du contenu du compte-rendu de l'entretien professionnel annuel,
- La CAP examine également les **demandes de détachement**, les problèmes éventuels de **temps partiel refusés**, voire en session extraordinaire, et heureusement très rarement, les **problèmes de discipline** (Conseil de discipline).
- Aux **commissions de réforme** : les élus en CAP donnent un avis sur la reconnaissance d'accident du travail, le taux d'invalidité, les congés de longue maladie ou de longue durée, la mise en retraite anticipée éventuelle… Là encore, comme pour les commissions de recours en notation, l'élu doit se faire "votre avocat" ou votre porte-parole pour défendre au mieux vos intérêts.
- Chaque agent a la possibilité de saisir lui-même la CAP dans certains cas particuliers.

LA CAP COMMENT ?

Les Commissions Administratives Paritaires (CAP) sont constituées d'un nombre égal de représentants de l'administration et de représentants élus du personnel. Les représentants du personnel sont élus sur liste déposée par chaque organisation syndicale.

Cette instance est consultative. En principe, le débat est donc à égalité mais, de fait, lorsqu'il y a désaccord, c'est l'autorité administrative qui tranche : le président décide ultérieurement "au vu de l'avis réputé rendu".

Vous avez la CAPacité de faire bouger les choses

Votez SOLIDAIRES

AU-DELA DES CAP …

Les CAP, lieux de défense des droits et des règles statutaires pour la gestion de vos carrières, sont renouvelées tous les quatre ans. C'est votre vote qui désigne les "représentants du personnel".

C'est aussi votre vote qui permet de calculer la représentativité et de déterminer le poids de chaque organisation syndicale au Comité Technique Ministériel (CTM), au Comité National d'Action Sociale (CNAS), au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHS-CT).

Au-delà des préoccupations individuelles légitimes sur les déroulements de carrière, les avancements et les promotions, votre vote est un moyen de défendre vos droits et vos acquis collectifs :

- organisation du travail, réorganisation des services, formation, horaires (CT)
- prestations sociales, prêts, tarifs des colonies et de la restauration, prévention médicale (CNAS)
- hygiène et sécurité, prévention sur les lieux de travail, conditions de travail (CHS-CT)

AU-DELA DU MINISTERE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS ET DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Beaucoup de décisions régissant votre quotidien sont prises au plus haut niveau. **Solidaires I.D.D.** est représenté au Conseil Supérieur et au Conseil Commun de la Fonction Publique d'Etat à travers **Solidaires Fonction Publique**.

Solidaires I.D.D. pour défendre vos droits collectifs

ATTAQUES ANTISOCIALES SANS PRECEDENT !

La fonction publique mise en accusation :

Veut-on faire disparaître la Fonction publique ?
Les projets se bousculent : RGPP, MAP, PPCR (réflexion sur le service public/suppressions de missions), destruction du statut (recrutement sous contrat de droit privé, suppression des corps au profit des métiers …), coupes drastiques dans les effectifs, pécule proposé aux candidats au départ), généralisation des méthodes de management « privé » avec individualisation des carrières, des rémunérations, de la culture de la performance et des indicateurs quantitatifs ….

Réorganisations en vue :

Les administrations centrales sont particulièrement visées : après les restructurations continuelles, les déménagements incessants et la dégradation des conditions de travail qui s'en suit, c'est carrément la suppression de la moitié des structures des administrations centrales qui est annoncée.

Réformes antisociales sans précédent :

Bouclier fiscal, déductions des intérêts d'emprunts, 35h00 "assouplies"…. ce sont toujours les mêmes qui sont flattés et les mêmes dont le pouvoir d'achat dégringole : franchises médicales, retraites (le taux plein va devenir une rareté !), salaires qui stagnent … Quant aux fonctionnaires, ils sont la variable d'ajustement la plus simple pour boucler le budget !

Or, les causes de mécontentement sont multiples : beaucoup de petits salaires, perte de pouvoir d'achat estimée à 10 % depuis l'an 2000 et réforme des retraites en 2010, après l'alignement des régimes spéciaux. Quant aux conditions de travail, elles ne cessent de se dégrader.

Ensemble, réagissons :

Solidaires I.D.D. au sein de **Solidaires Fonction Publique** défend l'emploi, la hausse des salaires et du pouvoir d'achat, notre système solidaire de protection sociale et des retraites. Il est sûr que l'individualisme, qui se développe du fait des choix libéraux, mène à l'impasse. Chacun de nous doit s'atteler à faire revivre la solidarité partout, par l'action collective. C'est la seule perspective possible pour un avenir commun !

Deux ministères, un seul objectif : diminuer les effectifs !

Après 7 ans de suppressions de postes, le gouvernement entend demander de nouveaux sacrifices aux fonctionnaires.

POUR NE PLUS SUBIR,
POUR FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX,
POUR FAIRE ABOUTIR VOS REVENDICATIONS
VOTEZ POUR LA LISTE SOLIDAIRES I.D.D.

Les actions de **Solidaires I.D.D** pour l'ensemble des corps

- Linéarité des carrières par des avancements réguliers à l'ancienneté tout au long de la carrière,
- Amélioration des fins de carrière (promotions "coups de chapeaux" avant la retraite),
- Reconnaissance collective de la technicité et de l'expérience acquises par la requalification des agents eux-mêmes et non la seule requalification des postes (formation adaptée et continue, validation des acquis professionnels, examen professionnel ou concours interne spécial …),
- Mobilité transparente et sur la base unique du volontariat, notamment pour les agents rencontrant des problèmes de situations géographiques et confrontés au choix entre la promotion et la vie familiale,
- Critères objectifs pour les promotions (ancienneté, concours internes ou examens à contenu professionnel axés sur la réalité du travail exercé),
- Opposition à toute forme d'évaluation/notation,
- Rotation des avancements accélérés, pas de majorations, suppression des objectifs individuels, des appréciations psychologiques, de la gestion au "profil" entraînant une gestion de carrière arbitraire et des dérives vers le salaire au mérite individuel …,
- Intégration des primes dans la rémunération principale car au moment de la retraite, la chute de pouvoir d'achat est énorme,
- Majoration de 40 points d'indice pour tous,
- Revalorisation indiciaire tous les 3 ans pour les agents bloqués au dernier échelon du grade terminal de leur corps.

Les actions de **Solidaires I.D.D**. pour le corps des TSEI (Techniciens Supérieurs de l'Economie et de l'Industrie)

Solidaires I.D.D., comme il s'y est engagé depuis le début du dossier VT 2005, poursuivra son combat, entre autres pour :

- Les passerelles de TSEI vers tous les corps de la catégorie A,
- Les modalités de la garantie de rémunération pour ceux qui souhaitent intégrer,
- Les plans de carrières,
- La mobilité souhaitée et non forcée,
- Le passage de tous les agents du premier au second grade,
  En effet le recrutement dans le corps se fait au 2ième grade, tous les agents qui constituent le premier grade ont l'expérience et la qualification nécessaires pour accéder au 2ième grade, bien souvent ce sont eux qui sont sollicités pour former les nouveaux arrivants sur les activités véhicules ou métrologiques par exemple.

Solidaires I.D.D. réclame la refonte de l'examen professionnel de B en A pour qu'il tienne compte, au moins, de l'expérience professionnelle acquise par l'agent, de sa qualification (stages de formation suivis, diplômes divers universitaires et techniques obtenus ...).

Solidaires I.D.D. demande, pour le recrutement en A, sur titres, une plus grande transparence sur les critères de sélection.

Solidaires I.D.D. revendique une augmentation notable du nombre de promotions en catégorie A, compte tenu de la diminution des effectifs.

RIEN NE SE FERA SANS VOUS !!!

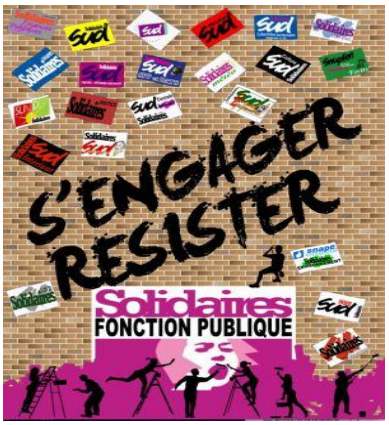

Votez SOLIDAIRES